



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

CAT

Question écrite n° 11019

Texte de la question

M. Robert Lamy attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'insuffisante capacité d'accueil des structures adaptées aux adultes handicapés. Le faible nombre de places en centres d'aides par le travail et notamment dans les CAT du Rhône crée de grandes difficultés et des situations dramatiques pour les personnes handicapées et leur famille. Les handicapés mentaux connaissent tout particulièrement un grave problème de prise en charge. Il lui demande donc les mesures concrètes qu'elle entend prendre pour remédier à cette situation de carence de la capacité d'accueil dans les CAT et ce qui est plus précisément prévu pour le département du Rhône.

Données clés

Auteur : [M. Robert Lamy](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11019

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mars 1998, page 1145